

Comment vous documenter sur le Rotary

Sites internet :

www.rotary-francophone.org, géré par l'Association Le Rotarien (Lyon).

www.rotary.org, géré par le Rotary International (Evanston, Etats-Unis).

Ouvrages :

Revue Le Rotarien, mensuel francophone.
34 rue Pierre-Dupont, 69 001 Lyon.
Mail : courjon@le-rotarien.asso.fr
Consultable sur internet : www.rotary-francophone.org

Un Siècle de service : l'histoire du Rotary International, édité par le Rotary International. Existe en version française (référence 913- FR).
Pour tout renseignement : <http://centennial.rotary.org>
ou fax : 00 1 847 866 3276

Histoire et histoires du Rotary, écrit par Marc Levin, ancien rédacteur en chef de la revue *Le Rotarien* et représentant du RI auprès de l'ONU à Genève.
levin.marc@wanadoo.fr
ou tel/fax : 04 78 83 67 08

Paul Harris, pionnier d'un monde nouveau, bande dessinée sur le fondateur et le développement du Rotary, réalisée par Laurent Dareau.
www.paulharris-story.com ou
fax : 04 73 33 96 53. Tel : 04 73 33 94 27

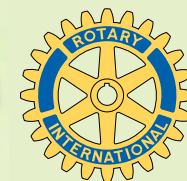
L'Eradication de la polio, une campagne mondiale, ouvrage de photographies réalisées par Sebastiao Salgado, photographe de réputation mondiale. L'ouvrage montre l'action la plus remarquable menée par le Rotary International.
Se renseigner auprès de Jean-Paul Colombani, tel : 06 09 10 09 65



LE ROTARIEN



SUPPLÉMENT AU
NUMÉRO 622 DE JUIN 2005



Rotary : mode d'emploi



Chers amis rotariens

En décembre 2004, nous avons publié un magazine *Le Rotary en Actions* destiné à être distribué à vos amis, à vos connaissances, aux personnalités qui nous entourent, aux futurs Rotariens, pour mieux leur faire connaître le Rotary.

Aujourd'hui nous vous adressons ce petit opuscule *Rotary : Mode d'emploi* qui est le successeur du n° spécial *Voici le Rotary* édité antérieurement. Il vous est totalement dédié. Le Rotary International est le rassemblement de plus d'un million d'hommes et de femmes de tous pays et de toutes religions qui veulent "aider les autres" dans un magnifique élan de solidarité, de paix et d'amitié. Cela devrait suffire. Pas tout à fait, car pour organiser ce grand mouvement il faut mettre en place quelques règles.

Il faut aussi connaître quelques méthodes pour bien utiliser les riches possibilités du Rotary et de sa Fondation. Cet opuscule vise à vous rappeler quelques principes de notre fonctionnement ainsi que quelques-unes de nos actions traditionnelles de façon simple et pratique. Nous souhaitons qu'il vous permette de mieux comprendre l'organisation du Rotary et qu'il vous aide à être encore plus efficace dans l'organisation de vos actions.



Alain Marulier
Président

Robert Thorat
Comité de Rédaction

Christophe Courjon
Rédacteur en Chef

Le Club

Entité de base du Rotary International : on est Rotarien en tant que membre d'un club. C'est dans son club que l'on agit et que s'exerce l'amitié, c'est le club qui développe le RI en recrutant et qui le fait connaître



“ **L'assiduité aux réunions n'est pas une exigence abstraite : c'est la condition même pour participer à la vie du club.** ”

Plan juridique : le club est une association (loi de 1901). Ses statuts sont déposés en préfecture et les dirigeants y sont déclarés chaque année. Les statuts sont conformes aux statuts type définis par le RI. Il doit y avoir un règlement intérieur, tenu à jour, contenant les règles de fonctionnement du club, son organisation pratique (réunions, cotisations, commissions) et la procédure d'admission. Une assemblée générale doit se tenir chaque année au plus tard en décembre pour approuver l'activité et les comptes de l'année rotarienne précédente et élire les futurs dirigeants.

Le Comité : c'est l'organe directeur du club. Il comprend le président, le président élu, le vice-président, le secrétaire, le trésorier et le protocole. Selon le règlement intérieur ou selon les circonstances, les présidents des commissions peuvent y être appelés. Le comité gère le club et prend toutes les décisions nécessaires à son bon fonctionnement et à ses actions. Le président informe les membres des décisions du comité. Elles peuvent être contestées par un recours formel devant le club réuni alors en assemblée générale.

Président : animateur des actions du club. Il assure sa cohésion et donne les impulsions. Il doit toujours demander à tous les membres, anciens ou récents, d'agir pour le club

Secrétaire : responsable de la tenue à jour des effectifs et de l'assiduité ainsi que de la diffusion des informations auprès des différentes instances (bureau de Zurich du RI, district, *Le Rotarien*...). Il est souhaitable qu'il soit internaute

Le trésorier gère les fonds, tient les comptes, les fait vérifier et demande à l'assemblée générale le quitus du club.

Le protocole a un rôle très important pour la bonne organisation et le bon déroulement des réunions et de l'accueil des visiteurs. Son rôle ne se limite donc pas à lire le menu ! Collaborateur essentiel du président pour que celui-ci assure librement sa tâche d'animation.

La réunion du club : moment crucial pour manifester l'amitié rotarienne, partager les tâches à accomplir, être informé des nouvelles rotariennes (du RI, du district, des clubs voisins) et des actions du club. Ces deux rubriques doivent obligatoirement figurer à l'ordre du jour. L'assiduité aux réunions n'est pas une exigence abstraite : c'est la condition même pour participer à la vie du club, connaître les actions du club et rendre service en s'y impliquant.

Les commissions sont les organes de travail du club. Elles sont instaurées librement par le club en fonction de ses actions. ■ **R.T.**

L'Organisation du Rotary International



Le RI en chiffres :

1 220 000 membres
539 districts
31 500 clubs
166 pays

Siège du RI :

Evanston, banlieue de Chicago :
Rotary International
One Rotary Center,
1560 Sherman Avenue,
60201 Evanston, Ill,
Etats-Unis
Fax : 847 328 8554
Tél : 847 866 3000

Bureau régional du RI chargé de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen Orient :

Rotary International
Witikonstrasse 15,
8032 Zurich Suisse
Fax : (41) 1 422 50 41
Tél : (41) 1 387 71 11

Official directory :

Annuaire international qui regroupe les coordonnées des 31 500 Rotary clubs du monde. Un exemplaire est envoyé gratuitement, sous CD ou papier, chaque année à tous les secrétaires de club. Vous pouvez en commander d'autres au bureau de Zurich (payants) et à la conférence.

Manuel de procédure :

Ensemble des statuts et des règlements intérieurs. Mis à jour tous les trois ans lors du Conseil de Législation, véritable parlement du Rotary. Un exemplaire en français est envoyé gratuitement tous les trois ans à chaque club. Des exemplaires supplémentaires et payants sont disponibles auprès du bureau de Zurich.

Conseil Central :

Conseil d'administration du RI formé de 19 membres dont le président du RI. Ils représentent à tour de rôle l'ensemble des 34 zones du monde et siègent deux ans.

District :

Association de clubs dirigée par un gouverneur élu pour un an. Le gouverneur représente le président du RI dans son district et veille au développement des buts du Rotary. Il n'y a pas d'échelon national.

Convention :

Congrès annuel du RI auquel est convié tout Rotarien. A pour but d'informer les Rotariens, de les stimuler dans leur action et de témoigner l'internationalité du Rotary. Le lieu de la convention change chaque année.

Conférence de district :

Rassemblement de tous les Rotariens et conjoints du district chaque année. Le bilan de l'année, du plan mondial au plan local est exposé. Un conférencier de renom est fréquemment invité à s'exprimer sur un sujet d'intérêt général.

Assemblée de district :

Séminaire de formation annuel, particulièrement destiné aux futurs responsables des clubs et aux nouveaux Rotariens. Tout Rotarien est convié à cette assemblée. ■ **c.c.**

“ **Tout Rotarien est convié à l'Assemblée et à la Conférence de District.** ”

Attirer de nouveaux membres et les garder



Comment mon club peut-il rester vivant et actif ?
En se renouvelant : nouveaux membres = énergie nouvelle et idées neuves. Comment recruter ? Inutile de répéter de façon incantatoire : "Il faudrait recruter, il faudrait recruter..."

Trois conditions sont nécessaires à la réussite :

- 1. Prise de conscience** de cette nécessité par une vraie réflexion stratégique de l'ensemble du club. Ceci demande que l'on consacre **une ou des réunions à ce seul thème**, en évitant les lieux communs, en établissant des faits précis sur la situation du club et **en éliminant les fausses objections** (pour préparer des réponses): coût du Rotary, manque de temps, concurrence de la famille, taille soi-disant idéale du club, qualité diminuée par la quantité, etc...
- 2. A partir de cette prise de conscience, réelle volonté du club dans son ensemble**
- 3. D'où travail sérieux et professionnel** de tous car tout Rotarien est un recruteur. Le développement de l'effectif n'est pas l'affaire du seul président ou du comité.

Comment travailler sérieusement, en professionnels ? Choisir une **méthode** et s'y tenir.

- 1. Connaître la situation du club** (évolution de l'effectif, âge moyen, professions représentées, nombre de retraités, projections sur 3 ou 5 ans) et en informer tous les membres du club
- 2. Bien connaître le nombre de membres perdus (l'attrition) : environ 6% par an** et les raisons de leurs départs
- 3. Etablir des objectifs chiffrés**
- 4. Monter de véritables opérations de recrutement :**
 - a. déterminer les bons viviers** de "rotariables" (jeune chambre économique, centre des jeunes dirigeants, rotaractiens, anciens boursiers, parents d'étudiants envoyés en échange etc..)

- b. créer de petits groupes (des comandos)** de 3 à 5 personnes avec un responsable, un objectif, un délai et l'obligation de points réguliers.
- c. Inviter les "rotariables"** à une ou plusieurs réunions du club ou à une réunion spéciale d'information bien structurée. Ce sont les Rotariens qui invitent et non le club qui reste ainsi maître de ses futures décisions. Ne pas oublier de convier les conjoints qu'il faut aussi convaincre, voire séduire.

5. Bien communiquer sur nos actions pour attirer de futurs amis actifs
Cette action ne doit pas surgir en cours d'année mais être bien préparée par le président élu et son comité pour démarrer dès le début de l'année rotarienne.

Quels sont les critères pour apprécier un futur Rotarien ?

- 1. Esprit de service et disponibilité**
- 2. Comportement professionnel et social**
- 3. Niveau de responsabilité** (ne pas confondre avec le nombre de subordonnés ni avec la notabilité)
- 4. Profession pour garder un bon équilibre** dans le club et bien refléter l'activité locale
- 5. Age**
 Il est **indispensable de bien expliquer**, sans ambiguïté, ce qu'on attend d'un Rotarien et ce qu'il peut attendre du Rotary (et aussi de qu'il n'y trouvera pas). Ne pas éluder les questions gênantes : il vaut mieux les traiter avant l'admission qu'après.
L'admission est un moment solennel de la vie du club : le nouveau Rotarien s'en-

gage publiquement et formellement à être actif, amical, assidu et à y prendre des responsabilités. Cette admission doit être entourée d'une certaine solennité sans pour autant cesser d'être amicale.

Comment garder nos membres, les rendre actif et heureux d'être dans le club ?

Principe absolu : un Rotarien, nouveau ou ancien auquel on ne demande rien sera bientôt perdu pour le club. Il faut donc, dès l'admission, faire participer le nouveau Rotarien à une action, lui demander un service, l'intégrer dans un groupe de travail.

Le rôle des parrains ne s'arrête pas à l'admission. Ils ne doivent pas abandonner ce nouvel ami. Ils veillent à sa présence aux réunions, s'inquiètent de ses absences éventuelles, de son appréciation de la vie du club après quelques semaines ou mois. Ils s'assurent qu'il trouve bon accueil au sein du club, qu'il fait connaissance avec tous les membres, qu'il s'est vu confier une mission par le comité. Ils répondent à ses interrogations et l'encouragent à participer aux réunions de district (le mieux étant alors de l'y accompagner).

Rappelons nous que nous sommes tous devenus Rotariens parce que, un jour, quelqu'un nous l'a demandé. Et combien de Rotariens, par ailleurs actifs dans leur club, n'ont jamais proposé un seul nouveau membre ! Que chaque club, que chaque rotarien se pose cette question. ■ R.T.

La Fondation Rotary

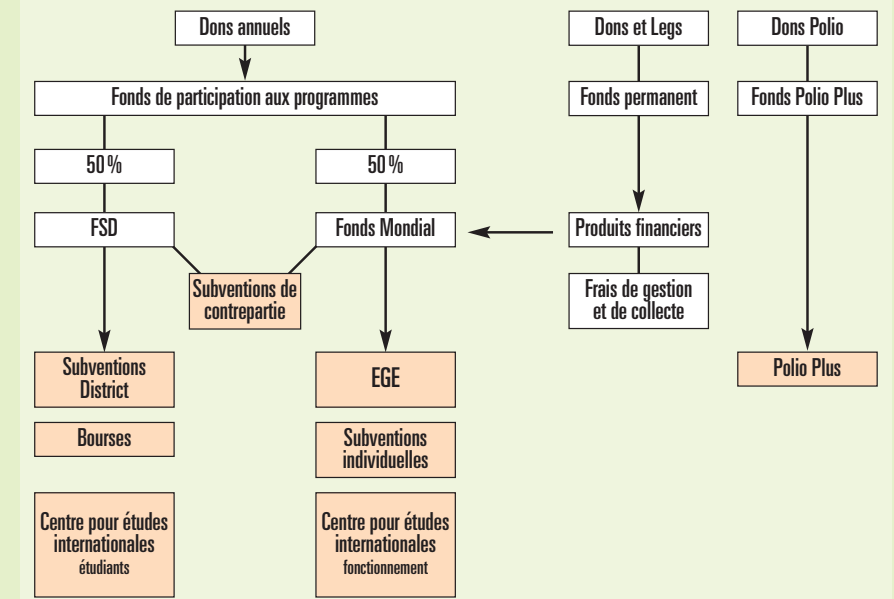
Que ferait le Rotary sans sa Fondation ? Son objectif est d'aider le Rotary à promouvoir l'entente entre les peuples au travers de programmes humanitaires, éducatifs et culturels. Son fonctionnement est simple, rigoureux et transparent.

Finances

Les comptes (brochure 187bFR) sont publiés chaque année et sont téléchargeables en français sur le site www.rotary.org
 Il existe 3 fonds :

- 1/ Fonds permanent :**
 Les contributions ne sont jamais dépensées, seuls les revenus financiers sont utilisés (retour sur investissement de 19,3% en 2003-2004)
- 2/ Fonds de participation aux programmes :**
 Les sommes versées par les clubs, districts ou les Rotariens sont bloquées pendant 3 ans et rapportent ainsi des revenus qui permettent de couvrir les frais de fonctionnement. Au bout de 3 ans 50% des participations sont rendus aux districts pour alimenter leurs Fonds Spécifiques de District (FSD) qui sont notamment utilisés pour financer les bourses. Les 50% restant et les revenus non utilisés alimentent le Fonds mondial des programmes qui finance les programmes de la Fondation : E.G.E (voir page 11) subventions de contrepartie (voir page 7) ou programmes pilotes (voir brochure 300FR) etc...
- 3/ Fonds PolioPlus :**
 Créé pour financer principalement les vaccins, ce fonds disparaîtra bientôt avec cette

Schéma des flux financiers de la Fondation



maladie. La Fondation aura contribué à hauteur de 625 millions de dollars aux campagnes de vaccination contre la polio.

Les types de dons

Plus on donne, plus on peut recevoir au bénéfice de tous. Les contributions en 2003-2004 ont atteint 106 millions de dollars. L'objectif de 100 € par Rotarien et par an en France n'est pas encore atteint. Tout don peut donner droit à des témoignages de reconnaissance : PHF pour 1000 \$...

Les programmes éducatifs financés par la Fondation

- Les bourses : voir page 6
- Les Echanges de Groupes d'Etude : voir p. 11
- Subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur

Les programmes humanitaires financés par la Fondation

- Subventions de contrepartie (voir p. 7)
- Aide aux Volontaires du Rotary (voir p. 8)
- Subventions 3 H (Faim, Santé, Humanité) : concernent des opérations de grande envergure sur 2 à 3 ans
- Subventions de soutien : concernent les actions dans les pays sans Rotary clubs
- Subventions NPA, Nouvelles Possibilités d'Action : permettent aux districts de financer des opérations qui n'entrent pas dans le cadre des autres subventions
- Subventions du Rotary pour la Paix

Pour tout renseignement, contacter le responsable Fondation de votre district ou consulter le site www.rotary.org ■ G.M.



Les Bourses

Ne pas oublier, qu'indépendamment des bourses dites de la Fondation Rotary, il peut exister, pour aider à la réalisation de projets les plus divers, de multiples bourses offertes par un club ou par un district. De même, comme tout ce que propose la Fondation, ces avantages sont interdits aux Rotariens, à leurs enfants et alliés.

La Fondation est le pourvoyeur privé de bourses d'études le plus important au monde (en moyenne 1100 boursiers chaque année sont issus de 70 pays) Ce programme a pour objet de contribuer au développement de

bonnes relations entre les peuples en permettant à des jeunes d'étudier à l'étranger. Les boursiers acceptent de représenter leur pays et le Rotary en tant qu'"ambassadeurs de bonne volonté". Le but est aussi de former des décideurs intéressés par l'humanitaire, comme de créer des liens durables entre le Rotary et les étudiants. Outre l'aspect financier, les Rotariens accueillent des boursiers chez eux et leur servent de conseillers.

Types de bourses :

- Bourse d'un an : pour une année universitaire à l'étranger
- Bourses pluriannuelles : durée 2 ans pour l'obtention d'un diplôme.
- Stages linguistiques : immersion culturelle de 3 à 6 mois à l'étranger.
- Bourses d'études au Japon : offertes par les districts japonais
- Bourses pour pays à faibles revenus : 1 candidature par an

Ces bourses sont toutes financées à partir du FSD (Fonds spécifique de district), lui-même issu du système SHARE. La sélection des candidats se fait à partir

du club au niveau du district. (brochure 132FR) Date de dépôt des candidatures entre mars et le 15 juillet de l'année précédant le départ.

- Centres du Rotary pour études internationales. 7 centres pour études internationales sur la paix et la résolution de conflits, en partenariat avec 8 universités (en France Sciences Po Paris). Jusqu'à 70 étudiants pour un programme de 2 ans niveau Mastère. (brochure 085FR). Un candidat par district. Sélection au niveau mondial.

Attention : dans un district donné, il peut y avoir des boursiers étrangers en cours d'études dont il y a lieu d'assurer accueil et conseil, et des boursiers dont le district finance les études à l'étranger. La France est le 4ème pays d'accueil. Seuls quelques districts financent des boursiers français, en raison de la faiblesse de leur FSD, et d'un intérêt limité eu égard aux programmes européens. ■ G.M.

Les subventions de contrepartie

La Fondation Rotary accorde des subventions de contrepartie (matching grants) pour soutenir des actions internationales à caractères éducatif ou humanitaire menées par des clubs ou districts. Ces subventions requièrent la participation active et substantielle de clubs ou de districts de 2 pays au moins dont l'un sera le bénéficiaire. Ainsi est mis en relief l'internationalité du Rotary et son attachement à améliorer le sort des populations.

Quelques conseils qui résultent du vécu de certains dossiers :

1. Une action humanitaire ne peut être imposée par le club parrain et doit répondre à un besoin réel de la collectivité.
2. Désigner dès le début dans le club le responsable unique du projet, avec son suppléant. Ce responsable est l'homme clé de la réussite du projet. Son action couvre la durée de l'action, même si celle-ci s'étend

sur plusieurs années. Important : avoir une bonne maîtrise du courrier électronique et des pièces jointes, cela avec des coordonnées "permanentes".

3. Avoir en mémoire l'échéancier du dépôt des dossiers : 15 juillet – 31 mars. Les demandes reçues après le 31 mars à Evanston sont retournées aux clubs et districts parrains qui peuvent les mettre à jour et les représenter l'année suivante.

4. A propos du "rapport final" et des "rapports intermédiaires". Trop de clubs sont en retard. Ce manquement rend le club voire le district inéligibles. La règle est simple : tous les 6 mois pendant la durée de l'action et le rapport final dans les deux mois suivant la fin de l'action. Le formulaire 141-section 12, demande de préciser le nom de celui qui assume cette responsabilité. En fait les deux co-parrains partagent cette tâche : bilan général / participation rotarienne / déclaration financière.

5. Budget : il doit être complet détaillé et réaliste en indiquant la devise utilisée. Si l'équipement ou fournitures doivent être envoyés, il y a lieu de préciser les dispositions prises pour le dédouanement.

Pour vous renseigner

- formulaire "dossier de demande subvention de contrepartie" disponible en français (réf 141-FR). Cette référence est susceptible de changer courant 2005. Formulaire téléchargeable sur le site web www.rotary.org

- Contacter le responsable Subvention de contrepartie de votre district ou à défaut le responsable de la Fondation.

■ J.V.

La Fondation Rotary
Subventions de contrepartie
 Demande de subvention de 5 000 à 150 000 USD

Vous pouvez remplir ce formulaire directement ou utiliser des feuilles volantes en veillant toutefois à respecter l'ordre des questions et à les numéroter clairement. Les dossiers incomplets seront renvoyés au parrain local avec une brève explication. Voir la publication Les subventions humanitaires (144-FR) pour des instructions détaillées, les critères d'éligibilité et les conditions de participation pour des actions. Habitations pour familles démunies et Fonds pour prêts renouvelables ainsi que les demandes de plus de 25 000 USD doivent répondre à d'autres critères supplémentaires. Consultez la publication Les subventions humanitaires (144-FR), le site du Rotary (www.rotary.org) ou contactez le personnel de la Fondation pour plus d'informations.

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Quel est l'objectif de l'action ? Veuillez fournir une brève description.
 Construire et entretenir un puits dans le village de Njagodo (Zambie) qui compte 3000 habitants. Le puits sera entièrement équipé d'une pompe manuelle. La nappe phréatique est à 20 mètres sous le sol.

2. En quoi l'action répondra-t-elle aux besoins de la collectivité ?
 Le village ne compte plus de puits depuis 2004 et les habitants sont obligés de parcourir 6 km pour accéder au puits le plus proche. La perte de temps nuit à la scolarité des enfants et la pénibilité de la tâche nuit à la santé des femmes. Sans un nouveau puits, la population sera astreinte à migrer vers la grande ville et résider dans un bidonville.

3. Comment les parrains internationaux et locaux comptent-ils communiquer et collaborer à la réalisation de l'action ?
 L'un des membres de notre club se rend six fois par an dans cette région de Zambie pour des raisons professionnelles. Il est en contact permanent avec le Rotary club local, lequel lui a signalé ce grave manque d'eau dans ce village.

II. FINANCEMENT

Si des fonds FSD/SHARE sont utilisés, veuillez joindre une lettre du responsable Fondation de district autorisant le recours au FSD et le montant alloué ou lui demander d'autoriser le recours au FSD en apposant sa signature ci-dessous. Seul le responsable Fondation a autorité, au nom de la commission Fondation de district, pour autoriser l'utilisation de fonds FSD/SHARE. Lister tous les financements et indiquer les montants en liquide ou FSD/SHARE.

Rotary club/District	Montant contribué (Préciser la devise)	Liquide ou FSD	Autorisation du responsable Fondation
SERVIR SUR SAÛNE	3800€	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DISTRICT 1710	1300€	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SOUS-TOTAL	5100€		
Montant sollicité auprès de la Fondation Rotary	5100€		
Autres sources de financement	0		
TOTAL	10200€	(Doit être égal au budget)	

Le Volontaire du Rotary



En mission en Equateur, un pédiatre, Volontaire du Rotary, ausculte des enfants dans les localités les plus isolées.

Qui est Volontaire du Rotary ?

- Le Volontaire est un bénévole, rotarien ou non.
- Son engagement est individuel.
- Il donne de son temps (de 30 à 60 jours par mission).
- Il apporte ses qualités, son expérience, sa compétence et son dévouement.
- Il doit être ouvert et s'adapter à des situations diverses.

Il faut répondre à un besoin

Il ne faut pas oublier cette réflexion d'un vieux Congolais : "Ce que tu fais pour moi, sans moi c'est contre moi".

De qui a-t-on besoin ?

- Les activités "éligibles" par la Fondation sont notamment :
- Les services médicaux et dentaires aux populations démunies.
 - Les actions de formation, d'enseignement, de construction, d'aide au développement d'activité...

Comment se porter volontaire ?

- Se procurer la brochure Les Volontaires du Rotary n° 263 FR
 - Consulter le site internet www.rotary.org ou sur Google : chercher "Rotary volunteer". Les formulaires sont téléchargeables.
- Il faut s'inscrire auprès du Rotary en remplissant le formulaire 284 FR (L'offre de services bénévoles à l'étranger); l'inscription doit être avalisée par le président du club

Le dossier à remplir est assez exigeant

- Avoir une lettre d'invitation du Rotary club du pays bénéficiaire précisant les dates et le but exact de la mission du Volontaire
- Remplir la demande de subvention individuelle 136 FR qui doit être signée par le président du Rotary club local et le responsable du district de la Fondation Rotary.
- Posséder une assurance internationale
- Fournir un devis du transport aérien

La richesse du Rotary est son aspect international et sa force d'intervention est donnée par la Fondation Rotary. Elle soutient des projets pour apporter entre autres l'eau potable, l'assainissement et lutter contre la malnutrition. Les Volontaires du Rotary en sont les ambassadeurs de bonne volonté sur le terrain.

(le demander au RITS, service des voyages du RI)

- Avoir un passeport et un visa
- Envoyer à Evanston le dossier quatre mois avant le départ prévu selon le pays à Del Philipp (PhilippD@rotaryintl.org) ou Katherine Moore (MooreK@rotaryintl.org)

Les frais remboursés

Le Volontaire reçoit 50 dollars par jour d'indemnités ; avec cet argent il doit se loger, se nourrir et surtout régler les transports sur place.

Il ne faut pas oublier de rédiger un rapport final personnel sur la mission accomplie auprès de la Fondation Rotary. ■ M.C.

Envoyer des jeunes à l'étranger

4 programmes permettent d'envoyer des jeunes à l'étranger :

1) Le student-exchange ou échange scolaire d'un an.

Ce programme offre la possibilité à des jeunes de 16 à 18 ans et demi, enfants de Rotariens ou non, de séjourner dans de nombreux pays du monde au cours d'une année scolaire complète afin d'y acquérir, en plus de la langue, une ouverture sur le monde grâce à une immersion complète dans une autre culture.

En retour, les familles s'engagent à recevoir pendant une durée équivalente un jeune étranger. Le jeune est traité dans sa famille d'accueil comme un enfant supplémentaire.

Les familles intéressées doivent obligatoirement contacter un Rotary Club qui parrainera leur enfant dès le début d'une année scolaire, pour un départ l'année scolaire suivante. Le billet d'avion, les frais d'inscription, les assurances sont à la charge de la famille ; les frais d'hébergement, de scolarité et l'argent de poche sont à la charge du Rotary. Si vous ne connaissez pas de Rotary Club, vous pouvez vous adresser directement au Centre Rotarien de la Jeunesse qui vous mettra en relation avec le responsable du district dont vous dépendez.

2) Les échanges familiaux d'été.

Ils se déroulent pendant un mois au cours de l'été (juin, juillet, août) et s'adressent à des jeunes de 15 à 18 ans, enfants de Rotariens ou non.

Le but de ces échanges est de faire connaître aux jeunes de nouveaux pays, modes de vie et culture : il s'agit d'échanges culturels et touristiques, mais en aucun cas linguistiques. Les destinations sont tous les pays où le Rotary est implanté et la réciprocité d'accueil est obligatoire durant le même été.

Le voyage, l'assurance, l'argent de poche et les frais de dossiers sont à la charge de la famille ainsi que le coût de pen-



sion du jeune étranger reçu en contrepartie.

Les renseignements et les inscriptions sont assurés par le Centre Rotarien de la Jeunesse ; les modalités d'échanges sont ensuite réglées directement de famille à famille.

3) Les échanges "Nouvelles Générations".

Ces échanges concernent les 18 / 25 ans. Le principe est le même que celui des échanges familiaux : réciprocité d'accueil, durée et dates négociées directement entre les familles....

4) Les rencontres internationales.

Ces rencontres qui prennent la forme de réunions éducatives, culturelles ou sportives sont organisées par des districts rotariens étrangers et regroupent 15 à 20 jeunes, âgés de 16 à 24 ans, enfants de Rotariens ou non, mais parrainés par un club, pendant environ 2 semaines en été.

Les invitations des districts étrangers sont diffusées par le Centre Rotarien de la Jeunesse dans *Le Rotarien* ou sur son

site internet. Le jeune intéressé par une rencontre doit adresser au CRJ le plus tôt possible une lettre manuscrite de motivation qui va permettre la sélection, car le nombre de places est limité. Le jeune a à sa charge le voyage aller / retour, l'assurance, les frais d'inscription, l'argent de poche et parfois une participation supplémentaire demandée par l'organisateur ; il est hébergé, durant son séjour à l'étranger, dans des familles, en Auberge de Jeunesse, hôtel ou complexe touristique selon le programme établi par l'organisateur ; Les activités retenues pour la rencontre sont gérées par le district étranger. Réciproquement les districts français organisent des rencontres de jeunes étrangers sur notre territoire.

■ J.-P. de M.

Centre Rotarien de la Jeunesse
47, rue Sala 69002 LYON
Tel : 04 78 37 10 95
Fax : 04 72 41 87 44
Mél : info@crjfr.org
Site internet : www.crjfr.org

Carrefour des métiers

Un exemple réalisé en 2005



questionnaires sont distribués aux élèves, directement dans 80 lycées. Chaque élève peut ainsi choisir trois professions pour lesquelles il souhaiterait avoir des précisions. Le dépouillement des réponses, effectué par le Rotary Club, permet de rechercher, les professionnels correspondant aux vœux exprimés. Le jour de la manifestation, les élèves se retrouvent devant leur lycée, où les Bus des Transports en Commun Lyonnais viennent les chercher pour les conduire sur le site de l'opération. Ils participent ensuite aux trois présentations qu'ils ont choisies.

Le coût

Une opération de cette ampleur a un coût, atténué par le bénévolat de tous les intervenants et organisateurs. Les Rotariens de Lyon prennent à leur charge la majeure partie des frais, à travers une contribution de tous les clubs. Cette contribution est complétée par des entreprises intéressées par l'opération et la notoriété qu'elle leur permet d'acquérir auprès des lycéens.

L'organisation

L'organisation de cette opération est une équipe permanente de 20 Rotariens qui se réunit 2 fois par mois pendant un semestre et un groupe de 150 Rotariens mobilisés le jour de l'opération pour assurer accueil et l'orientation des lycéens et intervenants. Pour une opération prévue début février, le travail effectif commence début septembre. Dans l'équipe permanente 15 Rotariens sont chargés:

- des relations avec les lycées: contacts préliminaires et présentation de l'opération, diffusion et récupération des questionnaires dans les lycées,
- de la recherche des intervenants.

■ PH. C.

prises et Activités auprès des particuliers (36 champs professionnels au total),
4° Administration et Services Publics. Cette famille se divise en 3 branches: Armée, Sécurité; Enseignement, Education et Autres Services Publics. (20 champs professionnels au total).
A côté de modules tels que "Les métiers de l'Ingénieur" et "Du rêve à la réalité: créer sa propre entreprise", nous proposons des modules tels que "Actions humanitaires à l'étranger" et "Artisanat, métiers d'art et de restauration du patrimoine".

Les lycéens

Dans un premier temps, près de 30 000

Les programmes "Jeunesse"



RYLA

Le Rotary Youth Leadership Award est un séminaire d'éveil pour les futurs responsables professionnels. Il s'agit d'un stage de 4 à 7 jours organisé par les districts en faveur de jeunes de 18 à 30 ans destinés à exercer des responsabilités professionnelles, civiques ou associative. Chaque club est appelé à parrainer des candidats et devra s'acquitter d'une participation financière. Renseignements auprès du délégué RYLA de votre district

E.G.E

L'Echange de Groupes d'Etude est un programme de la Fondation Rotary qui permet à des professionnels non Rotariens de 25 à 40 ans d'étudier pendant 4 à 6 semaines à l'étranger le système économique, les coutumes et les institutions. Un groupe E.G.E est formé de 4 jeunes emmenés par un Rotarien et est organisé au niveau du district. Un candidat doit être parrainé par un Rotary club.

Renseignements auprès du délégué E.G.E de votre district.

Rotaract

Le Rotaract est un programme du RI, créé le 13 mars 1968, à Charlotte (Etats-Unis), pour des jeunes de 18 à 30 ans.

On compte actuellement 177.000 Rotaractiens répartis dans 7.700 clubs et 159 pays. Le Rotaract est principalement implanté en Inde, Italie, Brésil et Turquie. En France, nous comptons 350 Rotaractiens sur 51 clubs.

Le Rotaractien à travers son expérience au sein du club :

- apprendra à assumer des responsabilités, à gérer une équipe et à organiser des actions.
- développera son ouverture d'esprit, des relations amicales, des projets de solidarité qu'il n'aurait pu faire individuellement.
- découvrira des nouvelles civilisations, traditions et opinions.

Le Rotaract réalise des actions de grande qualité, ce qui lui a valu la reconnaissance de nombreuses ONG et OG. Nous citerons quelques exemples d'actions :

participation active dans le programme PolioPlus, reconstruction d'hôpitaux, soutien d'orphelins, de personnes âgées et malades, sensibilisation aux dangers des mines anti personnel, solidarité dans les catastrophes naturelles (Asie du sud-est, Haïti,...), participation à la Banque Alimentaire, actions de lutte contre le SIDA,...

Le club Rotaract doit être parrainé par un ou plusieurs Rotary clubs, avec lequel il travaille et conçoit des actions de portée locale, nationale voire internationale.

Pour toute information, consulter le site Internet www.rotaract.fr

Interact

Créé le 28 octobre 1962 et basé sur les mêmes fonctionnement et principes que le Rotaract, l'Interact s'adresse à des jeunes de 14 à 18 ans. Autre programme du RI très implanté dans le milieu scolaire, il regroupe 180.000 membres dans 8.600 clubs répartis sur 110 pays.

Pour toute information consulter le site Internet www.rotaract.fr

“ Une opération de cette ampleur a un coût, atténué par le bénévolat de tous les intervenants et organisateurs ”

L'objectif

L'opération "A la découverte des Professions" permet à plus de 5 500 élèves des classes de seconde et première de rencontrer près de 200 professionnels de leur choix qui témoignent du vécu au quotidien de leur métier. En 2005, 79 champs professionnels, regroupés en quatre grandes familles, étaient présentés :

- 1° Agriculture, Nature, Environnement (6 champs professionnels),
- 2° Activités industrielles, Bâtiment, Travaux Publics (17 champs professionnels),
- 3° Activités commerciales et de Services. Cette famille se divise en 2 branches: Activités auprès des entre-

Quelques exemples pour collecter des fonds



“ L’objectif est de pouvoir disposer pour nos actions d’au moins 5 000 euros supplémentaires par an. ”

En préambule, nous avons décidé dans notre club que toute opération de cette nature doit obéir à quelques règles :

- 1) Le club doit se mobiliser, et non pas se reposer sur ceux d’entre nous qui grâce à leur entreprise peuvent “sponsoriser” une soirée ou une action.
- 2) L’opération doit être ludique, elle aura ainsi toutes les chances d’intéresser organisateurs et donateurs. En résumé : “collectons” dans la joie et la bonne humeur, et “affectons” dans le sérieux et le responsable.
- 3) La collecte doit être l’occasion pour le Rotary de se faire connaître et de communiquer sur ses actions.

Quelques exemples :

- 1) Nous avons organisé pendant quelques années une course amicale de vélo et VTT, avec barbecue à midi, qui a rencontré un bon succès (200

participants). Il ne faut cependant pas se cacher que l’organisation est lourde (sécurité, autorisations, assurances, fléchage, etc...)

- 2) Nous avons un stand chaque année à la grande braderie de Chambéry, ou chaque Rotarien est invité à porter des objets à la vente. Bénéfice de l’opération cette année : 1500 €, et une superbe ambiance sur notre stand pendant 24 heures ininterrompues.
- 3) Nous organisons tous les 2 ans une grande soirée “cabaret”, au casino d’Aix-les-Bains, ou nous invitons des artistes de talent à “cachet très réduit”, à l’occasion d’un repas fin qui réunit plus de 500 invités, dont 80 % de non Rotariens. Cette soirée est tellement réussie qu’elle est devenue un évènement incontournable. Bénéfice de l’opération cette année : 9000 €, un club totalement mobilisé avec les épouses pour une organisation, certes lourde, mais sans faille.
- 4) Nous avons contacté de nombreuses

entreprises du secteur pour qu’elles réservent un encart publicitaire sur des sets de table en papier. Des dizaines de milliers de ces sets de tables ont été remis aux restaurateurs des environs. La publicité a été peu coûteuse pour les entreprises compte tenu de l’impact sur la population et les rentrées d’argent ont été substantielles pour financer des actions.

En résumé notre club entreprend une à deux opérations de collecte de fonds chaque année, l’objectif étant de pouvoir disposer pour nos actions d’au moins 5000€ supplémentaires par an.

■ J.-P. B.

Aide aux handicapés

Comment un club peut agir dans la durée

Le Rotary est un club service humaniste ; sa vocation première n’est pas l’aide humanitaire même si les Rotary clubs entreprennent des actions au profit des plus défavorisés.

Dans la plupart des cas, l’aide des clubs se concrétise par la remise d’un chèque fruit d’une action spécifique ou puisé sur ses réserves.

Quelques clubs entreprennent des actions au profit de handicapés qui demandent un plus lourd investissement personnel et dans la durée ; voici un exemple concret.

Création d’une maison pour jeunes adultes non voyants sur handicapés

Constat à l’origine

- Il n’existe pas de tels établissements dans le département
- Il y a une demande d’associations de familles désemparées
- Le club compte de nombreux chefs d’entreprises, quelques responsables d’associations et des élus locaux.

Idée du club

- Encourager le mécénat d’entreprises au profit de ce projet (versement de contributions d’entreprises si la législation le permet)
- Rencontrer le président du conseil général, voire plusieurs présidents si cette maison spécialisée est destinée accueillir des handicapés de départements limitrophes : l’engagement des entreprises peut convaincre l’exécutif départemental à apporter son appui prépondérant. Cet établissement sera placé sous la tutelle du conseil général

- Participer aux réunions de travail entre l’association qui administrera cette maison et les pouvoirs publics : la connaissance des Rotariens, suivant leur profession, est précieuse pour monter le dossier

- Concentrer l’action du club sur ce projet pendant plusieurs années ; éviter de se disperser dans diverses actions.

La maison est construite

Il ne s’agit pas de perdre de vue cette œuvre une fois réalisée même si l’établissement vit de façon autonome. Voici quelques suggestions :

- Présence de membres du club dans le conseil d’administration de l’association qui administre la maison ; présence à titre personnel et non es qualité de représentants du club
- Prise en charge d’une activité, par exemple le bulletin d’information de cette maison
- Visite régulière des Rotariens de cet établissement

“ Le Rotary est un club service humaniste ; sa vocation première n’est pas l’aide humanitaire... ”

La maison des jeunes non voyants sur handicapés s’est agrandie depuis et apparaît comme un modèle de référence en matière d’insertion sociale, familiale et professionnelle.

■ C.C.



Lutte contre l'illettrisme

Mode d'emploi en 6 étapes

Voici le témoignage d'un club normand qui a une longue expérience en matière d'action contre l'illettrisme en classe primaire :



1^{re} étape

- Faire un exposé lors d'une réunion de club avec conjoints sur ce sujet
- Recueillir alors quelques adhésions de volontaires pour former une équipe
- Renforcer cette équipe avec des relations extérieures
- Rencontrer les autorités de l'Education nationale

2^{de} étape

- Rendre visite à l'inspecteur du primaire

3^e étape

- Rencontrer l'inspecteur d'académie

4^e étape

- Inviter, sous les auspices de l'inspecteur du primaire, les directeurs d'école à rencontrer le club. Leur exposer le désir des Rotariens d'aider en leur soulignant que les intervenants dans les classes sauront rester des auxiliaires et suivront les indications des professeurs des écoles.

5^e étape

- Organiser une rencontre entre le bénévole et le directeur de l'établissement

6^e étape

- Rencontre du bénévole avec l'enseignant et l'élève à aider

Détails pratiques

- Rencontrer le maire (obtenir si nécessaire son autorisation pour l'utilisation de locaux)
- Prévoir au moins huit mois entre le lancement du projet et de début de son application
- Prévoir une heure de soutien après 16h30, une à deux fois par semaine
- Eviter de rencontrer les parents, cette action doit rester sous la responsabilité de l'enseignant concerné
- Respecter la méthode de l'enseignant afin de ne pas le froisser et de ne pas perturber l'enfant
- Apporter le soutien scolaire exclusivement dans l'école de l'enfant
- Organiser en fin d'année une réunion

“ 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire français en situation d'échec ”

amicale avec les bénévoles et tirer les conclusions de cette expérience

Cette action obtient un impact incontestable auprès des enseignants d'abord incrédules, puis surpris, puis confiants. Rappelons que 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire français en situation d'échec. ▲

Mon Sang Pour Les Autres

Historique

Lancée en 1998 à l'initiative des clubs toulousains, Mon Sang Pour Les Autres s'affirme, année après année, comme une grande action rotarienne, exemplaire et pérenne. Plus de 50 villes de France y participent, à la date qui est jugée, localement, la plus opportune.

Objectifs

- accueillir, sur 1 ou 2 journées, le maximum de donateurs
- promouvoir le don du sang, particulièrement auprès des jeunes
- contribuer à mieux faire connaître les actions du Rotary

Partenariat entre l'EFS et le Rotary

Une parfaite complémentarité a été trouvée, dès l'origine, entre l'Etablissement Français du Sang et le Rotary. Une charte de partenariat a été signée pour officialiser la volonté partagée de développer, partout en France, les opérations Mon Sang Pour Les Autres.

Un slogan : "Faire d'un instant utile un instant de fête"

Mon Sang Pour Les Autres, à la différence des collectes traditionnelles :

- Est organisé en centre ville, le plus souvent le samedi
- Donne lieu à des animations (musique, chansons, danses, cirque, ...)
- Privilégie, grâce aux bénévoles rotariens, l'accueil et l'accompagnement des donateurs
- Remercie les donateurs par une collation améliorée et un cadeau-souvenir

Résultats

Plus de 10 000 donateurs par an sont accueillis dans le cadre de Mon Sang Pour Les Autres

Une belle action citoyenne

Les Rotariennes et Rotariens, ainsi que les clubs associés Inner Wheel et Rotaract, sont fiers de participer ensemble à Mon Sang Pour Les Autres, contribuant ainsi à sauver des vies en appliquant la devise du Rotary : "Servir d'Abord" ■

“ Les Rotariennes et Rotariens contribuent ainsi à sauver des vies en appliquant la devise du Rotary : “Servir d'Abord” ”

